Décision n° 2021-0641
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 7 avril 2021
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse ;

Vu la directive 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 29 septembre 2015 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 28 janvier 2021 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1 et 2 de la décision n° 2015-1160 du 29 septembre 2015 modifiée de l'Autorité portant délégation de pouvoirs ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. La directrice Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée, avec son annexe, aux titulaires.

Fait à Paris, le 7 avril 2021,

Pour la Présidente et par délégation

Jean-Luc STEVANIN
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2021-0641
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 7 avril 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198702543	COMMUNE DE RIVIERE-PILOTE	97 RIVIERE PILOTE	2 VHF
199107677	CLUB MED	73 AIME	1 VHF
199301240	ASSOCIATION ALLEZ NANTES CANARIS	44 NANTES	1 VHF
199401876	GAEC LES CHAMPS BLONDS	74 GRUFFY	1 VHF
199506386	LA GUADELOUPEENNE DE DISTRIBUTION	97 BAIE MAHAULT	1 UHF
199800409	COMMUNE D'ANSE BERTRAND	97 ANSE BERTRAND	1 VHF
200001608	BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FR COMMANDITE SAS	69 ST PRIEST	1 UHF
200301895	CTRE LOGISTIQUE D'ESSIGNY PAR ABREV CLOE	02 ESSIGNY LE GRAND	1 UHF
200400703	CENTRAL TAXIS DE DEAUVILLE-TROUVILLE	14 TOURGEVILLE	2 VHF
200401897	EUCLIDE INDUSTRIE - LAM	87 AIXE SUR VIENNE	1 UHF
200500087	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE	59 LILLE	4 UHF
200501984	EARL DE LA FONTAINE FELY	60 VANDELICOURT	1 UHF
200701442	DEPARTEMENT DES YVELINES	78 VERSAILLES	1 UHF
201300069	SERIS SECURITY	91 NOZAY	2 UHF
201300270	GROUPE SGP	57 MARLY	1 UHF
201302316	ENEDIS	78 GUYANCOURT	1 UHF
201302489	ONYX AUVERGNE RHONE ALPES	69 RILLIEUX LA PAPE	2 VHF
201400434	SERIS SECURITY	74 NEYDENS	2 UHF
201400435	SERIS SECURITY	01 THOIRY	1 UHF
201400566	SERIS SECURITY	74 NEYDENS	1 UHF
201400656	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	95 PONTOISE	2 UHF

Annexe à la décision n° 2021-0641
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 7 avril 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201401265	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	95 CERGY	2 UHF
201500447	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	92 GENNEVILLIERS	1 UHF
201600817	ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE	75 PARIS 17	1 UHF
201600988	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	94 ALFORTVILLE	2 UHF
201601003	EIFFAGE GENIE CIVIL	66 LE BOULOU	4 UHF
201601094	SERIS SECURITY	66 PERPIGNAN	1 UHF
201601095	SERIS SECURITY	34 BEZIERS	1 UHF
201601429	B.J.R.	74 CHAMONIX MONT BLANC	1 UHF
201700447	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	93 ROSNY SOUS BOIS	2 UHF
201800465	CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION	93 NOISY LE SEC	2 UHF
201800546	JUMP XL LE MANS	72 LE MANS	1 UHF
201800757	EIFFAGE CONSTRUCTION RESIDENTIEL	92 BAGNEUX	3 UHF
201900144	EIFFAGE CONSTRUCTION RHONE LOIRE	42 ANDREZIEUX BOUTHEON	1 UHF
201900145	EIFFAGE CONSTRUCTION RHONE LOIRE	69 GIVORS	1 UHF
201900179	EIFFAGE CONSTRUCTION RESIDENTIEL	94 VILLIERS SUR MARNE	3 UHF
201900420	SODEXO ENERGIE ET MAINTENANCE	75 PARIS 8	1 UHF
201901233	ATELIER DES COMPAGNONS	93 ST OUEN	1 UHF
202000246	EIFFAGE CONSTRUCTION CENTRE EST	69 LYON 7	1 UHF
202000301	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	73 ST JEAN DE MAURIENNE	1 UHF
202000337	ENTREPRISE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'OUEST	44 NANTES	1 UHF
202000588	ENTREPRISE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'OUEST	44 NANTES	1 UHF

Annexe à la décision n° 2021-0641
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
en date du 7 avril 2021

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
202000895	EIFFAGE CONSTRUCTION CENTRE EST	26 VALENCE	3 UHF
202000903	ENTREPRISE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'OUEST	35 RENNES	1 UHF
202001059	PARIS-OUEST CONSTRUCTION	92 PUTEAUX	1 UHF